

| DEVELOPPER SES COMPETENCES RH SOUS FORME D'ATELIER D'ECHANGES DE BONNES PRATIQUES <u>DIRECTEURS, RESPONSABLES DES RESSOURCES HUMAINES,</u> <u>RESPONSABLES FORMATION, RESPONSABLES EMPLOIS ET</u> <u>COMPETENCES</u> | |
|---|---|
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> ✚ Apprendre les uns des autres afin d'améliorer ses pratiques de gestion des ressources humaines ✚ Développer, renforcer l'intelligence collective par les interactions entre pairs et la co-crédation ✚ Produire, formaliser réflexions, outils, processus visant à solutionner une problématique RH |
| Public | Toute personne en charge d'un service de ressources humaines soucieuse de se perfectionner dans ses pratiques dans une logique collective et pragmatique. |
| Durée | Le dispositif proposé comprend 3 sessions d'une journée, répartis sur 4 mois. |
| Intervenante | Consultant et formateur en RH et management, ayant eu une expérience de plus de 15 ans en tant que Directeur Développement RH. |
| Programme | <p>Les ateliers vont s'appuyer sur une dynamique d'apprentissage structurée autour de réunions de travail d'une journée. A tour de rôle, les participants interviendront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en tant que « client » porteur d'une problématique, d'un projet et souhaitant être accompagné dans la mise en œuvre de solutions - en tant que « consultant » porteur d'une analyse de la demande, d'un diagnostic et de premières solutions (pistes, plans d'actions) <p>Les thématiques/problématiques managériales abordées lors de ces ateliers peuvent être très variées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer l'attractivité de l'établissement sur certains postes / métiers ✓ S'appuyer sur des outils de recrutement fiables ✓ Mettre en œuvre un dispositif d'évaluation des formations ✓ Acheter des prestations de formation, négocier avec des organismes ✓ Mettre en œuvre les entretiens professionnels ✓ Initier une GPEC ✓ Se positionner en tant qu'acteur de la stratégie de l'établissement ✓ Fédérer les managers autour des projets RH ✓ Prévenir l'usure professionnelle et anticiper les secondes parties de carrière.... <p>Nous proposons plusieurs étapes dans sa mise en œuvre.</p> <p>En amont de la première séance, chaque participant présentera à l'intervenant les thématiques qu'il souhaite aborder dans le cadre de ces ateliers.</p> |

En lien avec l'une ou plusieurs de ces thématiques, chaque participant veillera également à clarifier la problématique qu'il souhaite aborder, ses enjeux, son contexte, les actions déjà mises en œuvre...

1. Le premier atelier comprendra une phase introductive incluant :

- ✓ La présentation des objectifs et enjeux du dispositif
- ✓ Validation des thématiques abordées lors des séances.
Répartition des thématiques par participant

2. Animation des séances de travail

- ✓ Présentation de la problématique par un participant-client
- ✓ Questionnement et analyse des participants-consultants, échanges avec le participant-client :
 - clarifications, étonnements
 - conseils, parallèles, ressentis
 - formulations d'hypothèses, propositions relatives à la situation (trame de réponse, projet de livrable)
- ✓ Interpellation du groupe par le consultant: échanges d'expériences de la thématique
- ✓ Réappropriation du participant-client : synthèse et points de vigilance
- ✓ Synthèse collective et retours de chaque participant sur la méthode proposée, les bonnes pratiques associées à la thématique et la ou les pistes de solution envisagées face à la problématique présentée.

Deux thématiques seront analysées durant chaque journée de travail

3. A l'issue de chaque séance

- ✓ Transmission par l'intervenant d'une courte synthèse de la séance complétée d'études ou documents pédagogiques en lien avec la thématique concernée
- ✓ Suivi et évaluation par les participants des éventuelles actions mis en œuvre

4. A l'issue des séances

Evaluation globale du dispositif

| | |
|--|--|
| Modalités organisationnelles et tarif | En intra : nous consulter |
| Modalités de suivi | Formation présentielle, feuilles d'émargement. |
| Modalités d'évaluation | Evaluation de l'atteinte des objectifs par les stagiaires. Une attestation individuelle sera délivrée à chaque participant. |
| Tarif inter | 1490 € (exonération de TVA) par participant, frais de repas non compris |
| Contact | Virginie WILLEMS ☎ : 01 70 23 23 57 E-mail : virginie.willems@adafors.fr |



*A partir du 1^{er} Janvier 2015, le CFA-INSTITUT Santé Solidarité et l'ADAPSS-IDF
deviennent ADAFORSS*